

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A la veille du scrutin

A la veille du scrutin, nous commençons à croire que celui-ci mettra un peu d'ordre et de clarté dans la situation politique. Des manifestations se produisent qui donnent d'avance à la consultation électorale un sens sur lequel il ne sera pas possible de se tromper.

Une absurdité va prendre fin qui ne pouvait se maintenir que par la tromperie et le mensonge. L'alliance des radicaux et des collectivistes sera rompue. On n'essayera plus cette chose imbecille et malhonnête d'allier entre eux des partis dont tous les éléments se repoussent et qui n'ont aucun but commun. On cessera de duper les électeurs en leur faisant croire que les contraires peuvent se concilier. Après le scrutin du 5 mai, il ne subsistera plus du « cartel » que des morceaux épars jonchant le sol. Tout raccommodage sera impossible ! N'y touchez pas, il est brisé !

Certes, on n'y sera pas arrivé sans peine ! Il est dur de renoncer à des erreurs où l'on avait mis beaucoup d'espérances ; il est dur de bouleverser des habitudes qui sont d'autant plus chères qu'elles sont plus mauvaises ; il est dur de briser des liens que l'on sent surtout au moment de les rompre. Il faut beaucoup de courage pour reconnaître que l'on s'est trompé !

C'est fait, pourtant ! L'événement est d'importance. Nous y avons contribué dans notre modeste sphère avec la certitude de travailler à une œuvre de salut républicain autant que d'honnêteté intellectuelle. Aussi, ce nous est une joie de voir cette même opinion soutenue aujourd'hui dans des milieux qui lui opposèrent longtemps méfiance et hostilité. On comprendra que nous tenions à rapporter ici l'essentiel de ces témoignages.

Nous trouvons le premier dans un article de M. Edouard Pfeiffer, ancien secrétaire général du parti radical-socialiste. Publié par la République, organe officieux du Comité de la rue de Valois, ce papier-manifeste est intitulé : « avec qui marcher ? » A cette question, notre confrère répond sans la moindre ambiguïté : avec tous les républicains, quels qu'ils soient ! Contre les adversaires du régime ! Contre le front commun !

Telle est sa conclusion, aussi nette et aussi claire que possible. Il est intéressant de voir par quelle suite de raisonnements il y est arrivé. Au départ, il constate que l'angoisse des préoccupations nationales a imposé au Parlement entre les Français soucieux de leurs devoirs une union qui, affirme-t-il, « ne sera pas rompue ». Cette union, il faut qu'elle se réalise dans le pays. Pour cela, le rôle des radicaux — fait remarquer le Temps — est d'une importance capitale. C'est vrai, et ils vont s'orienter en tenant compte de cette évidence qu'actuellement les problèmes financiers et extérieurs dominent la politique intérieure.

La situation étant ainsi définie, notre confrère de la République, ajoute :

« Voter avec M. Léon Blum, c'est concourir directement ou indirectement à la chute de notre monnaie. Soutenir un candidat du front commun, c'est empêcher le renforcement nécessaire de notre défense nationale à l'heure où des menaces de guerre surgissent à l'horizon ».

Et ces éléments nouveaux transformant complètement les conditions dans lesquelles se pratiquait autrefois ce qu'on appelait « la discipline républicaine ».

« Finie, continue notre confrère, l'époque où le refus pour un radical de se désister en faveur d'un socialiste était interprété comme une sorte d'attentat au régime ! Finie l'époque où les socialistes exerçaient sur les radicaux une telle tyrannie. Du jour où le cartel parlementaire a été rompu, le cartel électoral a perdu sa raison d'être ».

La chose s'est accomplie en de nombreuses villes que l'on croyait décidément acquises à la formule

cartelliste. Si bien que les listes de cartel finiront par n'être plus que des exceptions et que dans plus de la moitié des départements français les radicaux et les républicains sont partis en plein accord dans la lutte contre le Front commun.

Tandis que la République publiait l'article que nous venons d'analyser, l'autre journal du parti radical-socialiste, l'Ére Nouvelle, mettait en tête de ses colonnes un article de M. Albert Milhaud — lui aussi ancien secrétaire général du parti de la rue de Valois — conçu exactement dans le même esprit.

M. Albert Milhaud signale d'abord plusieurs manifestations caractéristiques qui montrent à quel point l'opinion républicaine s'est détachée de la mystique cartelliste, puis s'est dressée contre la politique socialo-communiste. Enfin, il montre le regroupement qui s'effectue réunissant radicaux et modérés dans un « front républicain » contre le front commun. Aux quelques personnalités qui s'en montrent surprises, Albert Milhaud répond :

« Mais, il n'y a pas de surprise pour ceux qui, à Lyon, au Congrès de la Fédération régionale, réunie sous la présidence d'Herriot, ont entendu les discours du Sénateur Vallier, président de la Fédération de l'Isère et du président de la Fédération de la Drôme, maire de Valence, le citoyen Pécherot. Dans cette vaste région qui s'étend des Cévennes à la frontière italienne, les radicaux ne veulent pas subir le joug des extrémistes : ils l'ont dit, Herriot président et com-
« sentant. »

Il nous est agréable de le constater. La thèse que, depuis trois ans, nous n'avons cessé de défendre ici même reçoit la pleine confirmation de personnalités bien placées pour découvrir l'ensemble d'un mouvement dont nous ne pouvions apercevoir qu'une faible partie.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les Forces morales

On a beaucoup discuté sur la valeur et l'importance du récent verdict par lequel, sur la plainte de la France, la Société des Nations a condamné solennellement le geste du Reich instituant le service militaire obligatoire et décliné ainsi un traité au bas duquel il avait apposé sa signature. Pour les uns, c'est la condamnation est toute platonique et n'empêchera pas l'Allemagne de poursuivre son réarmement jusqu'au jour où certains d'avoir divisé le bloc européen ou le croyant, elle se risquera à nouveau dans l'aventure. Pour les autres, au contraire, la décision de Genève est un coup mortel porté à l'hitlérisme.

C'est toute la question des « forces morales » qui se trouve ainsi posée. Suffisent-elles, à elles seules, sans le gendarme ? On peut rappeler que l'ancien empire romain a brisé le monde entier, et que Bonaparte n'a pas hésité à passer outre aux protestations que toute l'Europe élevait contre sa politique de conquêtes. Mais il est certain que les temps ont changé. L'homme n'est pas devenu meilleur, non, mais les chefs responsables doivent aujourd'hui bien plus qu'avant tenir compte des réactions des minorités. Par exemple, il n'est pas niable que l'attitude très nette adoptée par la Papauté a été commentée par les milieux catholiques et qu'elle a profondément impressionné ceux du Reich. D'ordre supérieur, il a été fait défense aux journaux nationaux-socialistes de reproduire la fameuse phrase du Souverain Pontife : « Confondez, Seigneur, les peuples qui veulent détruire la paix !... » Le Chancelier allemand sait bien, en effet, que le jour où les catholiques d'Allemagne seront convaincus du caractère criminel d'une agression contre la France et ne marcheront aux frontières qu'à contre-cœur, c'en sera fait de cette homogénéité enthousiaste qui fait les martyrs et les fous ; rien de plus contagieux et de moins indiqué que le scrupule quand on rêve d'aventures.

C'est dans le cadre de cette foi aveugle et nécessaire, à laquelle toute atteinte est mortelle, qu'il faut apprécier le verdict de la S.D.N. L'autorité d'Hitler, pour qu'il puisse entraîner son peuple à la guerre, doit demeurer entière et quasi-divine. Or, le mysticisme allemand n'a pas pu négliger le fait que vingt-deux nations, après cette puissance morale qu'est la Papauté, ont condamné la doctrine hitlérienne. Et le Führer a

Informations

Le pacte franco-soviétique

M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S., est arrivé au quai d'Orsay, à 18 h. et demie exactement. Il était accompagné de M. Sokolime, conseiller à l'ambassade, L'ambassadeur et son collaborateur ont été introduits immédiatement dans le cabinet de M. Pierre Laval.

A 19 h. 20, M. Pierre Laval, ayant à ses côtés M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S., à Paris, a reçu la presse dans son cabinet et a annoncé que le pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique venait d'être signé.

Le pacte franco-soviétique comporte cinq articles et un protocole. Le document qui s'appuie sur les articles 10, 15, 16 et 17 du Covenant prévoit la consultation, en cas d'agression ou de danger d'agression, l'assistance mutuelle au cas où le Conseil de la S.D.N., saisi, n'arriverait pas à réunir l'unanimité requise, et si le théâtre des opérations se trouvait sur le territoire de l'un des contractants.

Il stipule en outre que le nouvel accord ne peut jouer qu'en tenant compte de toutes les obligations contenues dans le pacte de Genève. Il est également mentionné qu'il n'a de valeur que pour les faits intéressant seulement l'Europe.

Les dépenses militaires supplémentaires

Le Ministère des Finances communi-

que : Des informations parues dans certains journaux annoncent que le montant des dépenses militaires supplémentaires atteindrait cette année huit milliards, et que le gouvernement aurait décidé l'émission d'un emprunt de quatre milliards pour en assurer le financement. Ces deux affirmations sont entièrement inexacts.

La révision de la frontière franco-sarraise

A la frontière franco-sarraise ont commencé les travaux de révision de l'abornement des territoires français et allemands. Ces travaux, sur une distance de 120 kilomètres, dureront une quinzaine de jours.

Violation du traité de Versailles

D'après le « Daily Herald », on apprend à Londres, de source sérieuse, que le gouvernement allemand vient de commettre une nouvelle violation du Traité de Versailles en remplaçant la police provinciale (Landespolizei) qui, jusqu'à présent, renforçait la police locale, par des détachements de la Reichswehr dans deux villes au moins de la zone démilitarisée de la rive gauche du Rhin.

Cette nouvelle, écrit le journal travailliste, a été à Londres un intérêt spécial, étant donnée la déclaration qui avait été faite, dans la soirée, à la Chambre des lords, par le comte Stanhope, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, selon laquelle M. Hitler était prêt à respecter les obligations prises par l'Allemagne en vertu du traité de Locarno concernant la Rhénanie.

En Belgique

Le prix du kilo de pain a encore augmenté, mercredi, de dix centimes. Il est porté ainsi à 1 fr. 60 au lieu de 1 fr. 50 avant la dévaluation, soit une hausse de 18 1/2 0/0.

Incidents polono-allemands

La « Gazeta Polska » relate une agression commise par les hitlériens allemands à Chodzicza. Une vingtaine d'entre eux ont pénétré de force dans une réunion de l'Association des femmes polonaises et malmené les personnes présentes.

Par contre, la « Deutsche Rundschau » de Posenian prétend que dans la localité de Puck, les habitants allemands sont exposés à d'incessantes attaques de la part de la majorité polonaise.

La tension germano-lithuanienne

Le gouvernement lithuanien a fait remettre au Reich une note provisoire de protestation et une demande d'explications sur le meurtre commis dans la Hanovre de M. Macells, ressortissant lithuanien.

L'enquête menée sur place par la légation de Lithuanie à Berlin a, en effet, établi la parfaite innocence de Macells, pour qui toute la population allemande de Gotterbergen (Hanovre) a pris fait et cause.

On beau protester par ses ambassadeurs contre le jugement de Genève, ses ministres et sa presse ont beau déclarer que l'Allemagne était calomniée et trahie, il apparaît bien que le national-socialisme est touché.

Tout ceci, d'ailleurs, n'empêche pas la nécessité de forces matérielles derrière ces forces morales. C'est l'assurance indispensable qu'on prend en vue des pires éventualités, en espérant bien qu'elle ne jouera jamais...
Pol HARDUIN.

La Conférence danubienne

On apprend à Londres que la date de la réunion de la conférence danubienne à Rome a été fixée au 3 juin.

Les religieuses quittent la Turquie

Conformément à la loi supprimant tous les costumes ecclésiastiques, de nombreuses Sœurs de Charité et de religieuses appartenant à d'autres Ordres quittent chaque jour Stamboul ; la plupart rentreront en France.

Une force aérienne internationale

Le Daily Telegraph a publié une lettre du major Entwistle, membre du Parlement, au sujet de l'aviation allemande, dans laquelle il est dit notamment :

Il est tout à fait clair que nous ne pouvons plus compter sur nos seules forces pour nous protéger d'une attaque aérienne.

Et le major Entwistle conclut :

Depuis plusieurs années la France a préconisé l'établissement d'une force internationale de police de l'air. Il est grand temps que notre pays se déclare nettement en faveur du principe d'une pareille force qui est le préliminaire nécessaire au désarmement dans l'air et au contrôle de l'aviation civile.

EN PEU DE MOTS...

— Des bandits ont attaqué un train dans le nord du Mandchoukouo. Après avoir provoqué le déraillement du convoi, ils ont tué 15 voyageurs qui s'enfuyaient. 20 voyageurs ont été emmenés prisonniers.

— Un violent séisme a été ressenti en Turquie. Dans la région de Digor, 15 villages ont été détruits. On compte 200 morts et 500 blessés.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 30 au 24 avril fait ressortir une encaisse-or de 80 milliards 932 millions 676.995 fr. 02, en diminution de 90 millions 856.771 fr. 47 sur la semaine précédente.

— Le dernier survivant de Reichshoffen est M. Eugène Groniau, âgé de 85 ans, qui habite près de la Roche-sur-Yon.

— Un télégramme de Yunnan-Fou déclare que l'incertitude règne au Yunnan, où les communistes ont pénétré. Les femmes et les enfants ont été évacués.

NOS ÉCHOS

Comité secret.

C'est en comité secret que le maréchal Pétain a lu à l'Académie des Sciences morales, son importante communication sur les mutineries militaires de 1917.

Cette dérogation à l'usage avait été demandée par le grand soldat qui au cours de sa lecture s'interrompit pour signaler la présence dans la salle d'une personne étrangère à l'Académie. Le maréchal ne continua sa lecture qu'après l'expulsion de l'intrus.

A l'issue de la séance, les journalistes apprirent que le résumé du texte du maréchal, communiqué par le ministre de la Guerre, passait sous silence certains passages dans lesquels le maréchal jugéait avec sévérité plusieurs officiers généraux.

Et l'on comprit alors quelles raisons l'avaient poussé à demander le huis clos.

L'histoire de la grippe.

La première épidémie de grippe ou influenza qui ait, en Europe, donné lieu à une description détaillée exerça ses ravages en 1173. Dans l'histoire des épidémies, marqueront au cours du siècle derniers celles de 1803 (étudiée par Laënnec), 1830, 1850, 1889, 1890 et 1918, date à laquelle la redoutable maladie prit la terrible revanche que l'on sait.

Le point curieux de la course ainsi tracée est le retour périodique tous les vingt ans de l'épidémie qui, d'après les calculs d'un médecin, sera particulièrement violente en 1937... Mais souhaitons qu'on aura d'ici là isolé le microbe encore inconnu de ce mal fort désagréable, en dépit des noms charmants : *lac, borion ou follette*, que lui donnaient nos pères.

Offres d'emplois et occasions.

Cueillies dans un journal corporatif quelques petites annonces susceptibles d'intéresser des chômeurs très spécialisés :

« On demande dompteur libre de suite avec deux ou trois lions. Aucun travail ».

« Cherche coureur motocycliste pour « mur de la Mort », de préférence célibataire et sachant conduire poids lourds ».

« Jeune femme trente ans, taille 0 m. 78, poids vingt kilos, cherche à s'exhiber de préférence près d'un géant ».

QUESTION DU JOUR.

L'AUTARCHIE ALLEMANDE

On ne sait pas si l'Allemagne prépare la guerre, mais il est certain qu'elle se prépare à la guerre. Sa politique économique seule saurait à nous en donner la preuve. Tous les pays sont plus ou moins spécialisés du point de vue économique. La nature le veut ainsi, elle a donné aux uns le charbon et le fer, aux autres des richesses agricoles, ici du pétrole, là de l'or ou des métaux précieux. Les pays qui n'ont rien de tout cela en suffisance sont situés de telle sorte qu'ils constituent d'admirables terrains de transit, et ce transit constitue leur richesse. Mais il est évident que si on leur faisait la guerre, ils manqueraient de tous les approvisionnements nécessaires.

La France est, certes, un des pays les mieux servis par la nature et par la situation géographique qu'elle occupe dans l'Europe. Malgré cela, quantité de matières premières lui font défaut, et il lui faut jeter un regard sur ses importations, même contingentes, pour se rendre compte qu'elle est tributaire de l'étranger pour beaucoup de produits. Elle est tributaire surtout en ce sens qu'elle est devenue un pays industriel et qu'elle fabrique quantité d'articles dont les premiers éléments. Elle pourrait sans doute s'en passer, mais alors ses industries devraient renoncer à travailler et il en résulterait un chômage prononcé.

C'est pourquoi le problème de la spécialisation n'est pas aussi simple qu'il le paraît. Une nation ne peut pas se contenter de certaines productions, parce qu'elle a besoin de faire vivre une population ouvrière très nombreuse ; c'est pourquoi elle est portée malgré tout à fabriquer chez elle ce qu'elle pourrait se procurer ailleurs, peut-être même à meilleur compte ; nous voyons ainsi le pays s'industrialiser de plus en plus. Malgré tout, la grande loi des échanges internationaux demeure une nécessité, car plus une industrie se développe, plus elle a besoin de débouchés et elle ne la trouvera qu'à la condition que le pays acheteur pourra, en échange, vendre ses produits au pays exportateur.

C'est cette règle que tendent à fausser les autarchies. On appelle ainsi les pays qui s'organisent de façon à se suffire à eux-mêmes et qui prétendent malgré cela tirer profit de leur production en la vendant au-dehors. Il arrive qu'ils y réussissent, dans une certaine mesure, en raison même des fabrications qui demeurent leur spécialité, ou des extractions de matières premières qu'ils sont seuls à posséder.

Il est certain que l'Allemagne vendra toujours du charbon, des locomotives, des produits chimiques ; elle pourra au besoin échanger ces produits contre d'autres qui lui font défaut tout défaut, sans qu'il y ait pour cela de manipulations monétaires. Le troc remplace le commerce ; nous voyons ce procédé antique revenir à la mode et ce n'est pas un des phénomènes les moins curieux de la crise économique et monétaire mondiale.

Mais alors qu'un pays spécialisé n'a pas la tentation de faire la guerre, parce que son existence économique dépend par trop de l'étranger, une autarchie est au contraire outillée pour supporter le choc de la guerre et, par conséquent pour la faire. Si tel n'était pas

le dessein de l'Allemagne, elle ne tenterait pas à vivre de plus en plus sur elle-même. Elle n'aurait pas intensifié ses productions de céréales, de fourrages, limité ses importations de matières grasses de façon à provoquer le développement de leur production sur son propre sol ; elle n'augmenterait pas son troupeau de bétail, elle ne ferait pas le recensement général de tous les métaux possédés par les particuliers, elle accumulerait pas les stocks de cuivre, elle ne prendrait pas enfin les précautions les plus minutieuses pour qu'au cas de représailles aériennes, elle puisse continuer à travailler et à faire vivre sa population.

On voit, en effet, des industries centralisées dans certaines régions de l'ouest se déplacer vers le centre et vers l'est ; il en résulte évidemment des perturbations économiques sérieuses ; le commerce de détail est obligé de suivre la population ouvrière qui émigre vers ces régions plus protégées par leur éloignement même contre les expéditions aériennes.

Ces multiples mesures obéissent évidemment à un autre sentiment que celui de la crainte de l'agression. L'Allemagne sait bien qu'elle n'a rien à redouter des puissances qui l'entourent ; celles-ci ne désirent que le maintien de la paix dans le statu-quo. Mais c'est justement parce que l'Allemagne ne veut pas du statu-quo, parce qu'elle a toute une série de revendications à formuler, et parce qu'elle est de plus en plus tentée de se servir elle-même, sans attendre les lenteurs des négociations diplomatiques, qu'elle sait très bien qu'un jour viendra où il faudra enlever de vive force aux puissances voisines ce qu'elles détiennent contre son gré. Ce jour-là, ce sera la guerre, et c'est en vue de cette guerre que l'Allemagne se prépare.

On peut croire que l'heure du crime n'a pas encore sonné, car elle n'est pas tout à fait prête. Mais en même temps, elle sait que plus elle tardera, plus elle trouvera ses adversaires mieux préparés pour résister à ses efforts. C'est ce qui rend si délicate la situation actuelle, car il suffirait d'un incident de second ordre pour provoquer les plus graves complications.

D'aucuns s'imaginent qu'on s'alarme à tort, qu'on est hanté par l'idée d'une guerre prochaine et qu'on crée par cela même l'atmosphère la plus propre à la faire éclater.

Mais quand on raisonne froidement, on est bien obligé de constater que la seule issue de la voie où s'engage l'Allemagne est la guerre. Ne détruit-elle pas toute son économie et toute sa prospérité en s'enfermant dans les règles strictes de l'autarchie ? Ne va-t-elle pas vers une nouvelle surproduction et, par conséquent, vers une nouvelle crise économique en intensifiant outre mesure sa production agricole et industrielle, en vue d'un blocus éventuel qui la contraindrait à ne plus vivre que sur son fonds, tout en consommant pour les besoins de la lutte d'énormes quantités de matières premières qu'elle accumule en ce moment et qui peseraient lourdement sur son marché, si toutes ces précautions devaient n'avoir aucune utilité pratique ?

Maurice DUVAL.

Honorable scrupule.

Le juge d'instruction. — La victime retire sa plainte si vous dites où vous avez caché l'argent !

L'accusé. — Oh ! monsieur le juge !... Vous ne devriez pas permettre ça ! C'est du chantage.

Dernier argument.

Madame. — Ça y est... la bonne veut s'en aller...

Monsieur. — Dis-lui donc qu'on a décidé la prolongation temporaire du service.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

AUX ARTISANS DU LOT

La Fédération des Artisans du Tarn-et-Garonne, du Rouergue, du Quercy et de l'Agenais, soucieuse de défendre et de renseigner les artisans sur les exigences fiscales, découlant des décrets-lois du 20 juillet 1934, et devant les nombreuses demandes d'adhésions et de renseignements des Artisans du Lot, à la Fédération des Artisans du Tarn-et-Garonne, il est de notre devoir de faire une mise au point.

La Fédération rappelle à tous les artisans et artisanes que s'ils sont inscrits, de par le Code des Impôts du 27 décembre 1934 dans la cédule des Impôts sur les bénéfices des professions Commerciales, Industrielles et Artistiques, ils sont, de par l'article 23 du même code, bénéficiaire par dérogation du tarif d'impôts applicables à la cédule des salaires, et bénéficiant des abatements à la base pour les charges de famille.

Il tombent aussi sous le coup des articles 13, 14, 15 du Code des Impôts qui frappent d'un bénéfice forfaitaire, tous ceux dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 300.000 ou 400.000 fr.

En ce moment les contrôleurs des impôts directs demandent à tous les artisans le chiffre des recettes pour l'année 1934, en envoyant des feuilles à tous, même aux commerçants et propose l'acceptation à un forfait sur les bénéfices forfaitaires.

Tous les adhérents à notre Fédération, ont fait sur notre indication, dans les délais légaux, une déclaration régulière, mais ceux qui sont isolés et qui n'ont pas fait de déclarations risquent de se voir taxés d'office et bien souvent aux bénéfices industriels et commerciaux au lieu d'être à la cédule des traitements et salaires, c'est-à-dire au double.

Nous informons ces artisans qui n'ont pas fait de déclarations que notre Fédération a des imprimés spéciaux, qui une fois remplis en suivant les indications, peut tenir lieu de comptabilité pour discuter avec le contrôleur et à la Commission départementale, il ne faut pas oublier que vous devez retirer du chiffre total de vos recettes, vos achats de matières premières et tous vos frais généraux, la différence seule doit servir de base à l'imposition.

Tous les Artisans en acceptant un forfait avec un contrôleur doivent exiger de ce dernier un certificat d'artisan prévu par la circulaire 1419, ce certificat est d'une très grande utilité, ils pourront en connaître tous les avantages en s'adressant à la Fédération.

Nous invitons tous les Artisans du Lot qui ne sont pas organisés, ignorant les lois qui les défendent et leurs droits, qu'ils puissent obtenir tous renseignements utiles, en s'adressant au Président de la Fédération des Artisans, Mairie de Montauban (Tarn-et-Garonne), en joignant un timbre pour la réponse.

Devant la situation très grave pour les artisans, notre Fédération serait heureuse de voir s'organiser, des sections dans toutes les villes du Lot, à seule fin d'être plus forts quand nous reprendrons notre campagne auprès des parlementaires des deux chambres, pour faire supprimer les décrets-lois au moment de leurs discussions.

Artisans du Lot, organisez-vous si vous voulez vous défendre et connaître vos droits, nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous aider si vous le jugez nécessaire.

Le Président de la Fédération des Artisans du Tarn-et-Garonne, BAUCHART.

Pour le Lot s'adresser au secrétaire : J. Bessac.

Subvention

En réponse à une question de M. Triballet, député, demandant la liste des subventions accordées aux caisses primaires d'assurances sociales, M. le Ministre du Travail a fourni un détail complet de la répartition de ces subventions, par département, au 31 décembre 1933.

Le Lot a reçu une subvention de 1.000 francs pour le dispensaire d'hygiène sociale.

Cour d'appel d'Agen

Fraude alimentaire. — Devant le tribunal correctionnel de Gourdon le 4 février 1935, Mme Lavayssière, a comparu, sous la prévention de fraude alimentaire. Il s'agissait d'une question de vente de beurre.

Le tribunal de Gourdon ordonna un supplément d'expertises. Mme Lavayssière a fait appel de ce jugement.

La Cour d'appel d'Agen, après plaidoirie de M. Louis Lœnze, du barreau de Cahors, a mis l'affaire en délibéré; le jugement a été renvoyé à huitaine.

Postes

M. Grenier, facteur à Prudhomat, est nommé à St-Céré et assure le service de St-Jean-Lagueste.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 4
DIMANCHE 5 MAI (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Fernand GRAVEY
DANS
une réalisation de Ludwig BERGER

La guerre des valses

AVEC
Jeanine CRISPIN, Madeleine ZERARY
DRANEM et Fernand CHARPIN

Vienne... ses valses, ses jolies femmes, une musique étourdissante, voilà les atouts de « La guerre des valses ».

LA SEMAINE PROCHAINE

Armand BERNARD, Betty STOCKFELD
et ALBERT dans

3 de la marine

La révélation de l'année

Les enfants du Quercy à Toulouse

Bien que l'Amicale des Enfants du Quercy, fondée depuis le 18 février 1899 et qui est une des plus anciennes sociétés similaires, soit très connue à Toulouse non seulement des originaires du Lot, mais aussi de tous ceux que ces groupements intéressent, des adhésions récentes nous ont permis de constater que beaucoup de compatriotes, désireux d'en faire partie, ignoraient où il fallait s'adresser pour se faire inscrire.

Dans ce but, nous croyons devoir leur faire connaître que le siège social est 1, place du Capitole, café du Théâtre.

Comme son banquet annuel, suivi de bal jusqu'à minuit (un tramway spécial assurera le retour en ville), aura lieu le dimanche 19 mai, au restaurant « La Potinière », à Croix-Daurade, dans un cadre charmant, à la campagne tout en étant aux portes de Toulouse, il est préférable pour ceux qui veulent en bénéficier, de s'adresser à M. Cures, trésorier, 53, chemin Cathala, à Lardenne-Toulouse, qui se fera un plaisir de leur fournir immédiatement tous les renseignements désirés ou qui se mettra en rapport direct avec eux dans le délai le plus bref.

Quoique l'Association compte actuellement près de 200 membres, nombreux sont pourtant les compatriotes résidant à Toulouse qui n'en font pas encore partie. C'est pourquoi nous profitons de la circonstance pour faire appel à leur esprit de solidarité et de bonne camaraderie pour grossir notre petite famille quercyenne.

Il s'agit de trouver certainement sur la liste des adhérents de 1935 qui leur sera remise (avec profession, adresse et origine) des « Lotois » qu'ils connaissent ou qu'ils ont perdu de vue et avec lesquels ils seront heureux de se retrouver.

Quant à nos fêtes, elles sont si appréciées qu'il n'est pas exagéré de dire que plus de 500 personnes (sociétaires avec leurs familles ou invités) y participent régulièrement.

Les originaires du Lot sachant à présent à qui s'adresser, nous espérons que l'Amicale enregistrera sous peu de nombreuses et nouvelles adhésions.

Perception

Sur le tableau d'avancement des percepteurs de l'année 1935, nous relevons les noms suivants du Lot :

Hors classe : M. Jammes, de Saint-Céré.

1^{re} classe, 2^e échelon : M. Marcezac, de Catus.

1^{re} classe, 1^{er} échelon : MM. Conquet, de Labenque; Rives, de Martel.

2^e classe, 2^e échelon : MM. Escande, de Duravel; Duray, de Latronquières.

2^e classe, 1^{er} échelon : M. Alquié, de Salviae.

Nos félicitations.

Dans la liste des percepteurs susceptibles d'obtenir leur changement de poste à équivalence, nous relevons avec plaisir les noms suivants :

1^{re} classe, 2^e échelon : MM. Neuville, de Vayrac; Hugon, de Gramat.

1^{re} classe, 1^{er} échelon : M. Marcezac, de Catus.

2^e classe, 2^e échelon : MM. Lacaze, de Livernon; Parry, de Souceyryac; Tillet, de Luzech.

2^e classe, 1^{er} échelon : MM. Escande, de Duravel; Mangiavacca, de Lauzès; Redoulez, de Castelnaud; Rames, de Payrac.

3^e classe : MM. Alquié, de Salviae et Pagès, de Montcuq.

Nos félicitations.

Le Congrès National des Mutilés et Invalides du Travail

Le quatorzième Congrès National de la Fédération nationale des Mutilés et Invalides du Travail, qui compte, en France, 86 groupements départementaux, 1.300 sections locales et 130 mille adhérents, se tiendra du 9 au 16 juin 1935, Salle Fabert, place de la Préfecture, à Metz (Moselle).

La journée du jeudi 13 juin sera réservée à la Conférence juridique à laquelle prendront part de très nombreux avocats qui, dans tous les départements, suivent et secondent l'action de la Fédération nationale pour la défense des droits des victimes d'accidents du travail.

VIOLENTE MANIFESTATION

Les cors manifestent leur fâcheuse présence par des douleurs souvent très violentes. Matez-les avec « Le Diable ».

« Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies, A Epernay, pharmacie Weinmann, et à Cahors, pharmacie Orliac.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)
Un magnifique programme
LES ROIS DU RIRE
Stan LAUREL et Oliver HARDY
dans une opérette bouffe

Fra Diavolo

EN COMPLEMENT
Madame

ne veut pas d'enfant

grand film parlant
tiré du célèbre roman
de Clément VAUTEL

Vieux journaux

A VENDRE
S'adresser Bureau Journal

CAHORS

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Jeudi encore, le calme régnait en notre bon Cahors ! Les électeurs poursuivaient leur train-train habituel, et paraissaient tout à fait indifférents en ce qui concerne les élections municipales du 5 Mai !

Indifférents ! Hum ! Ce n'était pas certain. Oh ! non ! Mais, tout de même, il fallait bien attendre que tous les candidats soient connus !

Or, ce n'est que lundi soir qu'a été affichée la liste officielle dont la confection, dit-on, fut même assez pénible.

Deux conseillers sortants devaient être débarqués ! Mais victimes désignées, elles ne furent pas résignées ! Elles voulurent rester à leur place, sur la liste. Elles y sont restées. Tout est bien qui finit bien !

D'autre part, ce n'est que mardi qu'a été affichée la liste « d'action républicaine et de progrès social » (combattants, mutilés, jeunes), composée de 11 candidats, liste qui était annoncée depuis 3 jours.

Pour l'instant, il y a donc 4 listes : liste des conseillers sortants (27 candidats), liste communiste (11 candidats), liste socialiste S.F.I.O. (6 candidats), liste d'action républicaine. Il y a, en outre, 2 candidatures isolées, celles des citoyens Sarda, négociant, et Perry, boucher, mutilé, médaillé militaire.

On affirme qu'il y aura d'autres candidats à la dernière heure : c'est possible.

La confection de ces listes fut, comme on le voit, un peu longue et parfois difficile.

C'est pourquoi les électeurs attendaient, et ne... s'en faisaient pas ! Pourquoi s'en faire, en effet ?

57 candidats sont, à cette heure, sur les rangs ! Il ne faut que 27 élus ! Alors ! les électeurs auront bien le choix ! Oui !

Souhaitons tout simplement que le choix des électeurs cadurciens soit judicieux. Il le sera. Le contraire nous étonnerait !

Mais, vendredi, il y a eu quelques petites escarmouches ! Des tracts peu aimables, évidemment, furent affichés et distribués.

Bah ! l'animation ne fut guère plus grande que la veille. Les vives et véhémentes discussions d'autant que l'on entendait au coin des rues, dans les cafés, n'ont pas lieu. Le forum cadurcien est déserté.

Quant on demande à un électeur : « Eh bien ! Pour qui faut-il voter ? » L'électeur répond : « Moi, je sais bien pour qui je voterai ! » Mais, il ne le dit pas !

Entre nous, Cadurciens, il faut bien reconnaître que c'est la première élection municipale qui soit aussi... calme, à Cahors !

Où ! Mais le calme, dit-on, est précurseur de la tempête ! Bah ! tout se passera bien !

L. B.

Réunion publique

Une réunion publique et contradictoire aura lieu, ce soir, samedi, à 8 h. et demie, au Théâtre.

Le programme de la liste du Conseil municipal sortant sera exposé.

Des places seront réservées à tous les orateurs des listes concurrentes qui voudront venir développer leur programme.

Avis aux électeurs

Pour que votre bulletin de vote soit valable :

1^o Rectifier votre liste à l'encre noire.

2^o Mettez un seul bulletin dans l'enveloppe, sans tache et sur papier blanc.

3^o Pas d'inscription inutile, ni de signature extérieure.

Médaille militaire

Notre compatriote, M. Pierre Laveysière, notaire à Figeac, ancien combattant, vient d'être décoré de la médaille militaire.

Classe 1907

Les camarades de la classe se sont réunis, ces jours derniers, en un banquet fraternel qui a eu lieu au Vatel Cadurcien.

Ils firent honneur à l'excellent menu qui leur fut servi et pour lequel ils adressèrent de vives félicitations au maître d'hôtel.

La soirée se termina comme d'habitude, par des chansonnettes et des monologues et les convives se séparèrent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

JALAPA

le bon détacheur
LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER

Dégraisse et nettoie bien
TOUS VESSIS, ROBES et VÊTEMENTS
Le vendent les Droguistes, Epiciers, Merciers
et à l'Usine du JALAPA, à Bordeaux

Contre les Punaises

Le Rozol, nouveau poison foudroyant, est radical. Un seul badigeonnage suffit pour détruire absolument tous ces répugnants insectes et leurs œufs sans tacher ni abîmer la literie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

UN VŒU A EXAUCER !!

Les membres de la Société médico-chirurgicale et pharmaceutique du Limousin émus de l'usage immodéré des automobiles qui portent préjudice à leurs malades et à la santé publique, émettent le vœu :

1^o Qu'à l'exemple de Paris l'usage du klaxon soit interdit de 22 heures à 6 heures.

2^o Qu'aux autres heures il n'en soit fait usage qu'à bon escient et modérément.

Il est certain que ce vœu aura l'approbation de tous les braves bourgeois qui, la nuit venue, alors qu'ils commencent à somnoler, sont réveillés en sursaut par le bruit des klaxons des autos qui parcourent les rues de la ville.

Il faut reconnaître que certains conducteurs d'autos font un usage immodéré du klaxon et que, parfois, ce klaxon est d'une sonorité formidable, évidemment, désagréable pour tout le monde et pour les malades, surtout !

Ainsi, à Cahors, qui n'a pas protesté lorsqu'il a entendu les coups de klaxon d'auto, durant le parcours de la rue Wilson, devant l'hôpital et la Maternité !

Il serait nécessaire que le vœu de la Société médico-chirurgicale et pharmaceutique du Limousin fût pris en considération.

C'est une question d'intérêt public.
L. B.

Méfiez-vous...

des permanentes à bas prix !
« Je me permets de vous rappeler bien souvent cette phrase qui doit retentir toute votre attention. Une indéfinissable bien faite nécessite, en effet, du temps, des soins délicats, des produits et des achats d'origine, une compétence professionnelle approfondie et recon-

TOUT CELA SE PAYE !
Un membre diplômé du Club artistique de Paris.

CONCERT DE L'ORPHEON

Notre excellente société chorale, « l'Orphéon Cadurcien », a offert jeudi soir un concert à ses membres honoraires, au théâtre de Cahors.

Dès 9 heures, la salle du théâtre était archicomble, car, comme chacun le sait à Cahors, les concerts de l'Orphéon, que dirige avec maîtrise M. Gustave Barreau, obtiennent la faveur du public.

Avant le lever du rideau, l'Orchestre Symphonique, sous la direction de M. Barreau, fit entendre une marche « Arcutus », « Sérénade », et l'« Italienne (à Alger) ». Puis l'Orphéon parut sur la scène, chanta avec son brio habituel le chœur de Saint-Jés « Les Esclaves » et fut vivement applaudi.

M. Maury est un excellent chanteur et diseur. Il a obtenu un vif succès dans deux chansonnettes « Amant malheureux » et « A Paris il y a une dame ».

Puis les Elèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs interprétèrent avec talent une comédie en deux actes. Ils amusèrent beaucoup le public qui ne leur ménagea pas les bravos.

Après un entr'acte, l'Orchestre Symphonique joua « Marche Hongroise », Menuet du Boeuf » et fut vivement applaudi.

Puis l'Orphéon reprit sur la scène, et fit entendre « Les Chantres » et « Chanson d'ancêtre », de Saint-Saëns, dont M. Babouline chanta le solo. Inutile de dire que les braves applaudirent dans la salle.

M. J. Prigent interpréta avec talent « Le retour du marin » et « Me suis levé de bon matin ». Il obtint un beau succès qui était bien mérité.

Mme et M. Bourrières ont interprété ensuite le « Phoque », comédie en un acte, de Grenet d'Ancourt. Mme et M. Bourrières sont des artistes de beau talent qui sont venus habiter Cahors ce qui permettra aux Cadurciens de les entendre aux prochains concerts. De longs et vigoureux bravos ont prouvé que le public avait su apprécier leur talent de comédiens.

A minuit, l'Orchestre joua la retraite et le public se retira, très satisfait de la bonne soirée qu'il venait de passer.

Nous adressons nos vives félicitations aux musiciens, aux chanteurs, à tous les artistes qui ont pris part à cette soirée, à M. Gustave Barreau, directeur de l'Orphéon et dont le dévouement et le talent sont bien connus et à Mme Bourjade qui tint avec maîtrise le piano d'accompagnement.

L. B.

MESDAMES

Les Laboratoires MOI vous invitent à venir voir leur démonstratrice, Mme Nédau, qui vous recevra les 6, 7 et 8 mai, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h., à l'Hôtel des Ambassadeurs, Cahors. Démonstrations gratuites. Entrée libre. La crème MOI n'a aucun équivalent dans toutes les crèmes existantes. Fabriquée sous contrôle médical, c'est la dernière création dermatologique indispensable à toutes, jeunes ou âgées. Ses résultats, même en dehors du maquillage, vous stupéfieront.

Plainte

M. Barreau, charpentier, a porté plainte au Parquet contre des individus qui ont pénétré dans la maison qu'il possède dans la « Combe du Paysan ».

Pour pénétrer dans la maison, les malfaiteurs ont démolé une partie du toit.

Une enquête est ouverte pour retrouver les coupables qui sont au nombre de quatre.

Des cambrioleurs ont pénétré dans le garage de M. Viguié, propriétaire à la Planquette, près Bagnac, ont forcé le tiroir-caisse et emporté une somme de 300 francs.

M. Viguié a porté plainte. Une enquête a été ordonnée.

Un vol de 2.500 francs a été commis au préjudice de M. Julien Renaud, de Bétaille. Cette somme était déposée dans une armoire. Le voleur, croit-on, connaissait les lieux.

Plainte a été portée. Une enquête est ouverte.

LA FOIRE DE PARIS

La 27^e Foire Internationale d'Echantillons de Paris aura lieu du 18 mai au 3 juin prochains et ce sera la plus importante qui se soit tenue jusqu'à ce jour, non seulement dans la Capitale mais en Europe. Plus étendue et plus variée que jamais, elle couvrira plus de 400.000 mètres carrés et réunira environ 8.150 exposants représentant 35 pays.

La progression ininterrompue qui a permis à la Foire de Paris d'atteindre le premier rang parmi toutes les manifestations similaires se résume en chiffres éloquentes :

1904 : 497 exposants.
1925 : 5.500 exposants.
1935 : 8.150 exposants.

Bénéficiaire d'un prestige inégalable, la Foire Internationale d'Echantillons de Paris, comptant en 1935, une participation brillante : 820 adhérents étrangers y exposeront soit individuellement, soit dans les sections officielles créées par les Gouvernements d'Autriche, Belgique, Cuba, Espagne, Italie, Finlande, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

En outre, les produits des colonies françaises seront groupés pour la première fois en une vaste « Section de la France d'Outremer » qui ne couvre pas moins de 3.500 mètres carrés.

La Foire de Paris compte soixante sections dont la plupart ont une grande renommée telles que les sections techniques (électricité, fonderie, mécanique, industrie du froid, travaux publics), celles de l'Ameublement, le Salon des Vins de France, le Salon de la Radio, le groupe des industries d'art décoratif (céramique, verrerie, fonte d'art, luminaire, ganterie, coutellerie, orfèvrerie, etc...) la section des Inventions, etc...

La Foire Internationale d'Echantillons de Paris doit à son importance unique, de recevoir chaque année plus de deux millions d'acheteurs et de visiteurs. On estime que cette année, cet imposant contingent sera encore renforcé. Cette manifestation qui sera en mai, le siège de nombreux congrès, sera inaugurée le 18 mai par M. Marchand, Ministre du Commerce et visitée le 25 mai par M. Albert Lebrun, Président de la République.

Obsèques

Samedi matin, ont été célébrées, à 9 h. 1/2, les obsèques de Mme veuve Jeanne Bernardin, née Relhié, décédée à Niort, à l'âge de 66 ans.

Mme Bernardin était la fille du regrettable docteur Relhié, ancien maire de Cahors et ancien conseiller général du canton nord de Cahors.

Une foule nombreuse a accompagné le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

Poste rurale

Par suite du passage de la poste automobile rurale à Mechnont, depuis le 1^{er} mai, il y a lieu de modifier la libellé des adresses des correspondances.

Les correspondances devront être libellées ainsi : « M. X..., à Mechnont, par Cahors ».

Une affaire d'espionnage

C'est à Toulon qu'un nouveau scandale a été découvert. Mais que chacun se tranquillise ; grâce à l'heureuse intervention des trois matelots, de 3 de la Marine, grâce aussi à l'agent de Scotland-Yard, la charmante Dora, les espions sont hors d'état de nuire.

Aller voir le film 3 de la Marine, qui passera au cinéma, Palais des fêtes, du 8 au 12 mai.

Vous serez amusés par ce trio plein d'entrain que forment Albert, Armand Bernard et Rivers Cadet. Vous serez aussi naturellement attirés par le charme et la grâce de Betty Stockfeld, et tout en écoutant cette musique gaie et entraînante dont Vincent Scollo a le secret, vous rirez de bon cœur devant des « gags » qui n'ont d'américain que le nom et qui font ressortir toute la finesse française dont Charles Barrois a su tirer parti.

Etat civil de la ville de Cahors du 27 avril au 4 mai 1935

Naissance

Dumas Janine, rue Clément-Marot, 2.

Publication de mariage

Inacio Joao, tailleur de pierre, et Cocheton Gabrielle, s. p.

Mariages

Verdier Jean, serrurier, et Gardelle Madeleine, sténo-dactylographe.
Viers Henri, infirmier, et Andrieu Yvonne, s. p.

Décès

Delpérié Gabrielle, épouse Rougier, s. p., 72 ans, 14, rue Wilson.
Bergon Ernest, employé P.-O., 49 ans, 26, rue Brives.

Chassé Elie, s. p., 78 ans, rue Wilson.
Gani Marguerite, Vve Garril, s. p., 85 ans, 83, Bd Gambetta.
Miquel Frédéric, Garagiste, 72 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 5 mai 1935 par

Pharmacie HELLES

Boulevard Gambetta
Médicaments

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

111, Boulevard Gambetta
CAHORS
Tél. N° 162 - Cahors

Aveugle par sa faute

Les suites fatales
qu'entraîne
la non-surveillance des yeux

Avez-vous songé à ce que serait votre conformation et votre supplée si vous veniez à perdre la vue ?

Avez-vous pensé à ce que vos yeux représentent d'indispensable dans votre vie matérielle, et combien la joie

Derniers jours du PAQUET GÉANT



HÂTEZ-VOUS!

Cent mille "Paquets Géants" de Sels Kruschen sont mis en vente actuellement dans les pharmacies, et dans chacun d'eux vous trouverez, outre le flacon grand modèle à son prix habituel, un flacon supplémentaire entièrement gratuit, contenant une quantité suffisante de "petites doses" pour une bonne quinzaine.

Excellente occasion, par conséquent, si vous connaissez déjà Kruschen, de renouveler votre provision dans des conditions avantageuses et si vous ne le connaissez pas... de l'essayer à nos frais!

Achetez un de ces Paquets Géants et utilisez d'abord le petit flacon. Si vous décidez, quand vous l'aurez terminé, de ne pas poursuivre l'expérience, vous n'aurez qu'à envoyer le grand flacon à M. Colnot, Pharmacien, 97, avenue Parmentier, à Paris. Les 16 fr. 80 que vous avez payés vous seront intégralement remboursés, l'essai ne vous aura donc rien coûté.

Si vous constatez au contraire les bons effets de la "petite dose" pour votre estomac, votre constipation, vos rhumatismes, vos douleurs, vous aurez vu votre Kruschen grand pendant quinze jours. C'est une aubaine dont il faut profiter.

Allez acheter dès aujourd'hui votre Paquet Géant. Tous les pharmaciens en sont munis.

2.000 environ, ruisseau du Draou; 3.000 environ, dans le Célé. Prochainement, immersion de 5.000 gardons de 1 an. — Le Bureau.

Etat civil du 19 avril au 3 mai. — Naissances: Ifernet Yvette-Marie-Germaine, Korwalegk Bernard-Gaston, Lafage Maurice-Georges, Delmas Augustine-Jeanne.

Décès. — Soléry Marie-Nathalie, Vve Doune, 74 ans; Eschappasse Marguerite-Marie-Elina, 59 ans; Gazeau Marie, Vve Boutaric, 85 ans; Boy Elie-Amédée, 63 ans; Latapie Mélanie, 60 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

Puybrun

Elections municipales. — Voici la composition de la liste radicale: Dulaurent, maire sortant; Barot, adjoint sortant; Laussac Benjamin, Bergue Louis, Laval A., Leymat Isidore, Delmas Edmond, Camperos Ludovic, Selle Marcel, Roche Amédée, conseillers sortants; Clare Armand; Piriou André, docteur.

Marcihaac du Lot

Elections municipales. — Les conseillers sortants, à l'exception de deux de ces conseillers municipaux se représentent devant les électeurs. Ce sont: MM. Pradines Raymond, maire; Bru Sylvain, adjoint; Andrieu Guillaume, Bru Alfred, Pradines Jérôme, Pradines Emile, Pezet Jean, Rogues Louis, Salgues Raymond, Sourson Noël.

MM. Beulaquet Eloi et Bort Augustin remplacent MM. Blanc André et Bessac.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Elections municipales. — La campagne électorale est, pour ainsi dire, inexistante. Le résultat du scrutin est tellement assuré, tellement connu d'avance qu'il n'y a pas la moindre agitation dans les esprits, ni le moindre trouble.

La liste républicaine et radicale du Conseil sortant sera élue tout entière au premier tour. On le sait et on s'inquiète peu de savoir ce que font les adversaires.

En réalité, s'il y en a, on ne les voit guère. Le parti S.F.I.O., qui devait tout dévorer, a eu toutes les peines du monde à rassembler un noyau de liste. Il n'a même pas pu réunir 23 noms, il ne présente que 16 candidats. Cet aveu d'impuissance est particulièrement ridicule après tant de menaces et de rododromades.

Le succès complet de la liste du Conseil sortant sera la plus belle réponse et le plus juste jugement!

Comité du Sanatorium des Cheminots du Lot. — Nous informons le public gourdonnais que les fêtes de bienfaisance organisées en faveur des sanatoria de cheminots, auront lieu le samedi 11 mai prochain, en matinée et soirée, dans la salle du Cinéma-Théâtre, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par le Directeur M. de Mendoza.

Ainsi que nous l'avons déjà fait connaître le programme de ces fêtes, tant en matinée qu'en soirée, sera un vrai régal pour les amateurs de beaux films et la jeunesse pourra s'en donner à cœur joie.

En effet, le Comité a engagé M. André Bourrières, diseur de genre du Théâtre des Mathurins de Paris, ainsi que le célèbre Gim's, excentrique comédien cycliste, qui déridera les plus moroses.

A l'écran, un documentaire, une comédie parlée et le grand film « Le Chanteur Inconnu », avec Lucien Muratore de l'Opéra de Paris. Nous sommes certains d'avance qu'en raison du caractère philanthropique et humanitaire de cette œuvre, il y aura foule à ces représentations; aussi il est prudent de retenir ses places à l'avance. — Le Président du Comité.

Bel hommage. — Le gouvernement vient de nommer M. Peyroulout gouverneur général des colonies tout en maintenant dans ses fonctions actuelles de résident général en Tunisie. C'est un double hommage rendu à la haute valeur personnelle de M. Peyroulout en même temps qu'aux grands services rendus par lui dans le poste si difficile de Tunis. Aussi nos concitoyens ont-ils appris cette décision avec beaucoup de satisfaction et en leur nom, nous exprimons au nouveau gouverneur général nos sincères et vives félicitations.

Médaille d'honneur. — Les maires de l'arrondissement ayant des candidats à présenter pour la médaille d'honneur de la police municipale et rurale (agents de police et garde champêtre) doivent adresser leur propositions avant le 10 juin. Il faut 20 ans de service pour postuler cette distinction. Les dossiers de propositions sont composés:

1° — d'une notice (dont un modèle sera envoyé sur demande), 2° — d'un extrait de naissance du candidat, sur papier libre, 3° — d'une copie de l'arrêté de première nomination, 4° — du relevé des services établis par le Maire.

Gramat

Etat-civil du mois d'avril. — Naissances: Vaill Lucette, rue de la Halle; Cantelaube Collette-Paule, route Nationale.

Mariages: Fort Joseph et Delpech Paule, Contie Roger et Fabre Elisabeth, Seignerin Gabriel et Roche Fernande.

Décès: Lachèze Jeanne, épouse Darnis Pierre, 65 ans; Veysière Paul, 80 ans, route Nationale; Mondy Thérèse, 56 ans, place de la Halle; Benassy Marie-Henriette, 89 ans, rue Mulvades.

Martel

Elections municipales. — Voici la composition de la liste sortante radicale socialiste:

De Belly Romain, pharmacien, maire de Martel; Mabit Adolphe, limonadier, conseiller sortant; Ganes Pierre, propriétaire-agriculteur, conseiller sortant; Costes Eugène, entrepreneur de transports, conseiller sortant; Vacher Louis, propriétaire-agriculteur, conseiller sortant; Alvitre Autre Auguste, conseiller sortant; Jardel Lucien, propriétaire-agriculteur, conseiller sortant; Poujade François, propriétaire-agriculteur, conseiller sortant; Beysens Adrien, restaurateur; Bourdet Eugène, retraité du P. O.; Cassagnade Arn and, propriétaire-agriculteur; Chassaing Emile, Couderc

Philippe, négociant; Couderc Germain, propriétaire-agriculteur; Crémoux Henri, plombier; Delpech Jean-Baptiste, agriculteur.

Dégagnac

Elections municipales. — Les candidats de la « Liste d'Entente Républicaine » (qui baltront dimanche à une forte majorité la liste soutenue par une coterie, plutôt d'intérêts particuliers que politique) ont adressé aux électeurs une profession de foi qui a produit grande impression. S'élevant au-dessus des mesquineries et des rivalités jalouses, les signataires de cette liste promettent de ne s'occuper que de l'intérêt général et présentent un beau programme de rénovation communale. Il est inutile de reproduire ici le texte de cette circulaire que tous les électeurs ont reçue. Bornons-nous à dire qu'elle obtiendra la confiance de tous les électeurs sérieux. Voici les noms des candidats qui l'ont signée et qui sont sûrs d'un beau succès:

MM. Delmas Louis, conseiller sortant; Chapou Ernest, conseiller sortant; Banchand Noël, conseiller sortant; Bouscasse Basile; Lantis; Pechmagré Paul, au Mas de Couderc; Grangé Louis, à Lapoujade; Salanié Urbain, à Remedy; Lafon Paul, à Lamotte; Vidal Marcel, au Saltrou; Calès Aristide, à Gaury; Balmes Gabriel, au Mas de Flory; Fousst François, à Joinlabie; Delord Urbain, à Saint-Avit; Rigal Georges, à Dégagnac; Salvan Victor, à Dégagnac; Bouygues Alphonse, aux Fourcaires.

Prestdigitation. — En lisant attentivement la situation financière présentée aux électeurs par M. Bazillon, maire sortant, on reste stupéfait.

M. Bazillon jongle admirablement avec les chiffres. Il égale en cela les plus célèbres prestidigitateurs! Il est étonnant!

À la coopérative, M. Bazillon n'a pas fait merveille! Vous êtes tous fixés à ce sujet. Mais à la mairie, il a fait des miracles... Voyez un peu:

En 1929, en arrivant à la mairie, M. le Maire dit n'avoir trouvé que 35 mille francs de disponibilités.

En 1935, il en laisse, dit-il, 161.000 fr.

A ces mêmes dates, les excédents de recettes étaient, déclare-t-il: En 1929, de 54.000 francs; en 1935 elles s'élevaient à 202.000 fr., sans que le conseil ait augmenté les impôts.

M. le Maire ayant trouvé le moyen, sans augmenter les impôts, de faire de grosses économies tout en dépensant des sommes importantes pour des travaux, qui ne paraissent pas tous être d'intérêt général, cela relève du paradoxe.

M. Bazillon, n'ayant rien dans les mains ni dans les poches! rendrait un grand service à la France, en enseignant son « tour » à M. Germain Martin!...

Votre profession de foi, M. le Maire, faite pour illusionner, ne trompe ni ceux qui ont été victimes des intempéries, ni les autres qui savent!...

Ils voteront tous pour la liste de M. Delmas, notre sympathique conseiller d'arrondissement. Electeurs! M. Bazillon ne comptant que sur notre division, votons tous liste entière pour la « Liste d'Entente Républicaine ».

La discipline fait notre force. Restons-y fidèle!

P. M.

Vayrac

Elections municipales. — Voici la composition de la liste de concentration républicaine:

Laquière Alexandre, maire; Sireyrol Marius, conseiller sortant; Mazeyrie Guillaume, conseiller sortant; Breil Théodore, conseiller sortant; Saule Etienne, conseiller sortant; Solignac Henri, conseiller sortant; Delnaud Alexandre, conseiller sortant; Garrigue Louis, conseiller sortant; Baveret Gustave, conseiller sortant; Sennac Baptiste, conseiller sortant; Peuch Henri, conseiller sortant; Trioloit Lézin, retraité; Laval Xavier, quincaillier; Labrunie Jean, aux Granges.

Les Quatre-Routes

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Julio Louis, décédé à l'âge de 64 ans.

M. Julio avait été conseiller municipal des Quatre-Routes et était très estimé dans notre commune.

Nous adressons à la famille, nos sincères condoléances.

Art funéraire

Julien THÉRON
79, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone: 248

Le plus grand choix de couronnes
HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

Ici, pas de réclame, la qualité supprime la publicité. Tout Cadurcien qui aime le bon vin, doit goûter les produits de notre pays, en s'adressant à la Halle aux Vins.

Nouvelle baisse sur les rouges

Vin du pays, 9°5, 1 fr. 15 le litre. — Côtes du Lot, 10°5, 1 fr. 30 le litre. — Vin blanc: Gaillac: 2 fr. 50 le litre. — Bordeaux: 2 fr. 25 le litre.

Livraison à domicile par casiers, fûts, et bonbonnes. La Reine des Caves pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Li-queurs. Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Café, Epicerie, Restaurant. L'Agreste et la véritable St-Yorre se trouvent chez LACOMBE, Halle de Cahors.

Chasse, Pêche

Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche
Cannes, roseau et bambou tous genres
Moulinets, crins et soies. Filets, araignées
Balances à écrevisses, nasses, etc.

N. BESSON, Bd Gambetta, CAHORS

A la Charcuterie Bordelaise

6, rue de la Préfecture
chez AUGUSTIN

Grande vente réclame
de grasse pur porc
fondue par la maison
au prix de 1 fr. 50 la livre

ON DEMANDE

Une bonne

se présenter ou écrire avec références
au Bureau du Journal

A VENDRE

Belle maison de rapport

9 logements, rue Nationale, CAHORS
URGENT. Prix avantageux
CARRADE, SAUZET (Lot)

A VENDRE

Belle salle à manger

Henri II et divers meubles
S'adresser au Bureau du Journal

HALTE!
ICI VOUS TROUVEZ LE SUR-CARBURANT "AZUR" ET L'HUILE POUR AUTOS OLAZUR de DESMARAIS FRÈRES

Dernière locale

Examens des bourses

Voici le résultat des examens des bourses (cours communs), qui ont eu lieu, jeudi, à Cahors.

Aspirantes (1^{re} série): Mlles Bessières Georgette, Bessières Jacqueline, Cornaire, Cors, Costes, Courrèjou, Doumerg, Faucher, Grangé, Gipoulou, Joucla, Jourdan, Labernardie, Labruyère, Larribe, Lurgie, Maury, Missa, Nogès, Pallès, Pélissier, Peyrichou, Pouzalgues, Redoules, Roudergues, Rouzade, Simon, Soulaige, Veysière, Viellefosse, Vigne, Mas. — 2^e série: Mlles Blanc, Bouysset, Breil, Cambon, Constant, Cousy, Gratiès, Lacam, Lacheneau, Lacombe, Sabatié Jeanne, Soubrié, Terrié, Vessio, Vigie.

Aspirants (1^{re} série): Bessières, Bizot, Brugières, Chaussade, Coulon, Courtnéjoul, Delfour, Espitalié, Joulie, Malevergne, Masbou, Mazeyrac, Mespoulhès, Montussac, Salles, Vidieu, Vigne. — (2^e série): Barre, Capelle, Carreau, Despat, Deviers, Gaussinel, Lafabrie, Laval, Parazines, Péchuzal, Pesteil, Petit, Ruscassié, Fourcand, Clouse.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

Un camion tombe dans un précipice

De Londres. — Un camion militaire, transportant 13 soldats britanniques et quelques porteurs indigènes, est tombé dans un précipice près de Simla (Indes-Anglaises). 4 soldats ont été tués, ainsi que 6 porteurs. Six autres soldats ont été grièvement blessés.

L'accident serait dû à la rupture de la direction du camion dans un virage.

Le chanteur Chalipine est malade

Le célèbre chanteur Chalipine, actuellement en traitement à l'hôpital américain de Neuilly, a passé une nuit assez bonne. Son état reste stationnaire.

Une tempête de neige à Varsovie

De Varsovie. — Une tempête de neige, exceptionnelle pour la saison, fait rage à Varsovie, paralysant tout trafic et les communications avec les environs de la ville. A certains endroits, dans les faubourgs, la neige atteint une hauteur de deux mètres. La température se maintient aux alentours de zéro degré.

AVIS DE DÉCÈS

Madame CALMÉJANE-COURSE, née BOULLIAT; Maître Jean CALMÉJANE-COURSE, avocat à la Cour de Paris; Mademoiselle Hélène, Monsieur René, leurs enfants, et toute la famille ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Eunice BOULLIAT
Née MORISSET

leur mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, décédée à Paris, chez ses enfants, 106, avenue Mozart, l'infortunée a eu lieu dans le caveau de famille, le 1^{er} mai 1935, à Châtillon-sur-Loire.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve RELHIÉ; Monsieur et Madame BERNARDIN et leur fille; Monsieur et Madame LEROY, née BERNARDIN; Monsieur Louis RELHIÉ; Monsieur et Madame DELAID et leurs enfants; Monsieur et Madame BONAURE et leurs enfants; Mademoiselle RELHIÉ, BESSE, GIBBERT, PAGÈS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve Jeanne BERNARDIN
Née RELHIÉ

REMERCIEMENTS

Monsieur Georges ROUGIER; Le Capitaine et Madame Henri ROUGIER;

Le Docteur et Madame Jean ROUGIER; Monsieur et Madame Da FONSECA HERMES et leurs familles.

Dans l'impossibilité de répondre directement à toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements pour toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de

Madame Georges ROUGIER

Art funéraire

Julien THÉRON
79, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone: 248

Le plus grand choix de couronnes
HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

Ici, pas de réclame, la qualité supprime la publicité. Tout Cadurcien qui aime le bon vin, doit goûter les produits de notre pays, en s'adressant à la Halle aux Vins.

Nouvelle baisse sur les rouges

Vin du pays, 9°5, 1 fr. 15 le litre. — Côtes du Lot, 10°5, 1 fr. 30 le litre. — Vin blanc: Gaillac: 2 fr. 50 le litre. — Bordeaux: 2 fr. 25 le litre.

Livraison à domicile par casiers, fûts, et bonbonnes. La Reine des Caves pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Li-queurs. Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Café, Epicerie, Restaurant. L'Agreste et la véritable St-Yorre se trouvent chez LACOMBE, Halle de Cahors.

Chasse, Pêche

Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche
Cannes, roseau et bambou tous genres
Moulinets, crins et soies. Filets, araignées
Balances à écrevisses, nasses, etc.

N. BESSON, Bd Gambetta, CAHORS

A la Charcuterie Bordelaise

6, rue de la Préfecture
chez AUGUSTIN

Grande vente réclame
de grasse pur porc
fondue par la maison
au prix de 1 fr. 50 la livre

ON DEMANDE

Une bonne

se présenter ou écrire avec références
au Bureau du Journal

A VENDRE

Belle maison de rapport

9 logements, rue Nationale, CAHORS
URGENT. Prix avantageux
CARRADE, SAUZET (Lot)

A VENDRE

Belle salle à manger

Henri II et divers meubles
S'adresser au Bureau du Journal

ZOTOS
Ondulation indéfrisable réalisée
SANS APPAREIL
SANS ÉLECTRICITÉ

SÉCURITÉ ABSOLUE
RÉSULTATS PARFAITS
PRIX RAISONNABLES

un simple sachet posé sur vos cheveux roulés suffit, Mesdames, à créer dans votre chevelure des ondulations admirables, ment souples et coiffantes, des bouclettes légères et parfaitement indéfrisables.

M^{me} POPOVITCH, spécialiste d'Indéfrisables (voir nos vitrines) 4, rue M.-Foch. Tél. 170

Machines Agricoles

10 Moissonneuses-Lieuses: Etat neuf, prix de 2.500 à 3.000 fr.

8 Faucheuses: Etat neuf, prix de 500 à 1.000 fr., des marques: Massey-Harris, Deering, Mac-Cormick, Wood et France.

Plusieurs brabant neufs.

Un lot de pulvérisateurs plombés à dos, marque Vermorel, à des prix très intéressants.

Un moteur Bernard 8 CV. et un 3 CV.

Un moteur Bernard locomobile, 17 CV.

Deux tracteurs Fordson et Austin, avec poulie de battage. Marche huile lourde.

Agence Générale: Bernard-Moteurs, Massey-Harris, Sulfateuses « Toboggan ».

Stocks de pièces de rechange pour toutes machines agricoles.

Prix très intéressants

Foncière-Transports

Accidents. — Vol. — Aviation
Capital social, 25 mil., 3/4 versés

PATERNELLE
(Incendie et Vie)

ETOILE DU FOYER
EPARGNE — HABITATION

Agence: COUDERC-NOUAILLAC
CAHORS, 3, Avenue du Nord

BRULERIE MODERNE
35, Rue Nationale CAHORS

CAFES ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

G. Marconi

MARCONI HUIT 2450 frs

MARCONI SIX 1750 frs

MARCONI CINQ 1250 frs

Tous courants

Radio Pick-up à partir de... 2750 fr.

P. FRANCÈS
36-38, boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 64.

ALIMENTATION SARDA
HALLE — CAHORS

Lundi SARDA mettra en réclame

100 kgr. riz glacé, les 6 paquets de 250 gr. 5 »

50 kgr. Saucisson Arles surchoix, la livre 6 »

100 seaux confitures tous fruits, le seau 1 kgr. 4 50

100 seaux marmelade tous fruits, le seau 1 kgr. 3 50

100 kgr. beurre d'Isigny surfin, la 1/2 livre 3 50

Lait frais tous les jours, 0 fr. 85 le litre

Alimentation SARDA, Halles, Cahors

AVEC UN BON APPAREIL
vous obtiendrez de belles photos

Adressez-vous à:

Maison VIDAL
Opticien-Spécialiste
3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

Baisse de prix sur appareils et pellicules.

Toutes marques de plaques, pellicules et produits, accessoires.

TOUS TRAVAUX D'AMATEURS
Tirage soigné

Téléphone 285

A CÉDER A LOURDES

Pension de famille

avec épicerie, café-restaurant, débit de vin ouvert toute l'année, chauffage central, tout confort. Bénéfice net: 50.000 fr.

Prix demandé: 100.000 fr.

Libre. Pressé

S'adresser: L. MICHELET, 14, Boulevard Gambetta, Cahors

A vendre à l'amiable

1^{re} Une maison 3 pièces et dépendances, eau, électricité, petite vigne, jardin, arbres fruitiers, le tout de 75 ares environ, en bon état, 3 kilomètres Cahors, sur route Nationale. Prix intéressant.

2^e A vendre dans Cahors, au centre de la ville, petite maison sur cave voûtée, cuisine et salle à manger, deux pièces et cabinet toilette, grenier, eau, gaz, électricité, libre de suite. Prix intéressant.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e FABRE, Notaire à CAHORS, 2, rue J.-F.-Caviolle.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON
17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

E. 57 LEMOUZY
7 lampes TOUTES ONDES
1.875 francs

DÉPANNAGE dans mes ateliers
des Postes de toutes marques
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Devis sur demande

75% des maladies de peau sont dues à l'arthritisme

On ignore trop souvent que l'arthritisme, source de tant de maux, est aussi à la base de la plupart des maladies de la peau.

Si vous êtes affligé de rougeurs, de boutons, d'acné, de furoncles, d'eczéma, de psoriasis, c'est que votre sang est chargé de poisons.

Chez les arthritiques, en effet, les fonctions nutritives sont ralenties; les éliminations se font mal, le sang est constamment encombré de toxines.

Un traitement dépuratif s'impose alors. Non pas une drogue coûteuse, souvent plus nuisible que bienfaisante, mais un remède simple, naturel, à base de plantes: La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Préparée avec des plantes de la flore alpestre, cueillies au moment de leur plus complet développement, cette tisane est merveilleuse pour débarrasser le sang de ses impuretés



TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . 8.95
Pilules, l'étui . . 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations: Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Changement...



...de saison!

Attention! Avec des changements de saison, les enfants sont souvent affaiblis. C'est le moment de surveiller attentivement leur digestion et la propriété de leurs intestins. Si vos enfants manquent d'appétit, s'ils dorment mal, s'ils sont nerveux, agités, s'ils ne grossissent pas, pensez aux Vers! Ces Vers, toujours redoutables, le sont particulièrement aux changements de saison. Une cure de vermifuge s'impose. Quel vermifuge choisir? Nous vous conseillons le vermifuge dont les cures merveilleuses sont aujourd'hui connues de toutes les mères de famille: En 3 jours, le bon Vermifuge Lune nettoiera l'intestin de vos enfants, chassera les Vers et apportera la santé. Le bon Vermifuge Lune est le plus puissant vermifuge connu. Exigez chez votre pharmacien le véritable Vermifuge Lune dont la cure complète coûte 6 francs.

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER 700 à 1.000 FR. PAR MOIS

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

Feuilleton du « Journal du Lat » 61

UN MARI

DE

PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

Elle ne comprenait pas, mais elle sentait que le juge allait conclure dans le sens désiré par son mari... Or, le désir de celui-ci semblait contraire au sien!

Elle s'était levée d'un élan impulsif.

— Est-ce que je comprends? Ce n'est pas vous, Didier, qui demandez le divorce?... Ce n'est pas cela, n'est-ce pas?

— Si, c'est moi qui le réclame, répéta-t-il lentement en appuyant sur chaque mot, d'une voix neutre, mais ferme. Je pense que cela n'a rien qui puisse vous étonner, madame, après... Il n'acheva pas. Les bras tendus dans un geste de prière, Claude venait vers lui.

— Non! non! sanglotait-elle, éperdue, Didier, je vous en prie! Je ne veux pas! Je ne veux pas!

Elle vacillait, si faible, si anormalement pâle, que Didier se dressa, croyant qu'elle allait tomber.

et supprimer ainsi toutes les éruptions dues à un sang échauffé et vicié.

Comme traitement local vous emploierez le Baume Souverain qui calme les démangeaisons, adoucit la peau, guérit les affections cutanées.

Par le double traitement, interne et local, vous obtiendrez rapidement la guérison des cas les plus désespérés. Lisez ce que dit Mme Demay, 83, rue de Varenne, au Blanc (Indre).

15 juin 1932.
Souffrant depuis 15 ans de psoriasis dans la tête et ayant tout essayé sans résultat, je lus un jour votre annonce dans un journal et j'avoue que je n'avais guère l'espoir de me guérir. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'un deuxième flacon de Tisane et au deuxième pot de Baume je constatais la disparition complète de mes boutons. Pour moi, cela tenait du miracle, car vraiment j'étais désespéré; aussi, je vous assure que je recommande vos produits à mes amis et à ma famille. Je vous autorise à publier ma lettre afin de procurer du soulagement à celles qui, comme moi, sont affligées d'une maladie de la peau, car c'est vraiment merveilleux. Je prends de temps en temps de la Tisane par crainte de récidive; elle me fait toujours du bien.

Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . 8.95
Pilules, l'étui . . 8.50
Dans les Pharmacies.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infallible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir: Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Filicites, Faiblesse, Neurasthénie; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Étournements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENIQUE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX: Le flacon Liquide 10 fr. 60
Pilules

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHO.
Indigestion, sans goût. Boîte: 10 fr. 60
Labo. LAURENCO, 121, Boulevard de la Gare
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 3 fr. 45. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS: Pharmacie Artigue, 38 Bd Gambetta.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant: L. PARAZINES.

LE MIEUX PERSISTE

Je digère bien, la forte douleur que je ressentais au creux de l'estomac, les brûlures, pesanteurs, ballonnements de ventre et les gaz ont complètement disparu. Je suis guéri par votre SPECIFIQUE SAINT-JEAN. Vous trouverez l'attestation de ce prêtre dans la brochure gratuite envoyée par les Produits Georges OLLIVIER, 42, boulevard Saint-Marcel, Paris. Toutes pharmacies, 15 francs.

ETUDE

DE
M. PIERRE DESPRATS
Avoué à Cahors
Rue du Portail-Alban N° 10

PURGE d'hypothèques légales

Suivant exploits de: 1° Maître GAUDRY, huissier à Marseille, en date du vingt avril mil neuf cent trente cinq; 2° Maître HUDE, huissier à Cahors, en date du quinze avril mil neuf cent trente-cinq, notification a été faite à la requête de Monsieur Robert-Paul-Emile, Marc-Amédée ASTIER DE VILLATTE, Officier de la Légion d'Honneur, chef de bataillon, détaché au Ministère de la guerre, domicilié à Paris.

1° A Monsieur Pierre-Laurent-Louis-Prosper JOUFFREAU, chef de section de la poste militaire domicilié à BEYROUTH, mais demeurant actuellement à Marseille Fort Saint-Nicolas, pris pour assister et autoriser son épouse, ci-après nommée; 2° A Madame Marie-Henriette-Françoise LEMENAUD, épouse de Monsieur Pierre JOUFFREAU, avec lequel elle est domiciliée à Beyrouth, mais demeurant actuellement à Albis; 3° Et à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal civil de Cahors;

De l'expédition d'un acte fait au greffe dudit Tribunal le vingt-huit mars mil neuf cent trente-cinq, constatant le dépôt fait audit greffe le même jour, de la copie collationnée, enregistrée à Cahors le premier avril mil neuf cent tren-

te-cinq, folio cinquante-huit, case six cent soixante-neuf, d'un acte passé devant Maître de Valon, notaire à Albis, le treize janvier mil neuf cent trente-cinq, contenant vente par Monsieur Pierre Jouffreau, sus-nommé au requérant, d'une maison sise à Albis, avec ses dépendances, moyennant dix-sept mille cinq cents francs de prix principal, outre les charges.

L'exploit sus-visé contenait déclaration à Monsieur le Procureur de la République que la notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du code civil pour qu'il eût à requérir telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il jugerait à propos dans le délai de deux mois et que, faute de ce faire dans ce délai, les immeubles vendus seraient et demeureraient purgés de toutes hypothèques de cette nature; que les anciens propriétaires connus desdits immeubles étaient indépendamment du vendeur: 1° Les époux DELMOULY-GALLIACY, en leur vivant propriétaires à Albis; 2° Monsieur Bernard BOISSET, oncle de Madame DELMOULY, et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales n'étant pas connus de l'acquéreur, ladite notification serait publiée conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mai 1807.

Pour insertion,
Signé: DESPRATS.

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS Travail soigné

Dépôt pour Cahors: Madame Louis BONNET

3, rue des Capucins

GRANDE MAISON D'ENGRAIS

très connue
demande représentants, bonne commission
sérieuses références. Ecr. YENNEL,
Ag. Havas, BORDEAUX.

Bibliographie

RACE FRANÇAISE

Dans tous les pays, les milieux scientifiques se préoccupent de nouveau des questions de race. La politique elle-même s'est emparée du sujet, et certains gouvernements s'efforcent, de différentes manières, par des procédés variés et de valeur fort inégale, de galvaniser leurs populations.

Les Français doivent acquiescer une idée aussi nette que nouvelle du concept: race; cette idée doit tendre à restituer à nos jeunes générations leur vigueur ancestrale accrue de qualités nouvelles. « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, a pensé qu'il lui fallait consacrer à cette idée et prendre en masse une cause si belle.

Dans le numéro du 1^{er} mai de « GUERIR » il faut lire le remarquable article sur les origines de notre race paru sous la signature du Docteur René Martial, hygiéniste, démographe, anthropologue, dont les travaux ont renoué d'une façon complète l'idée de race, et qui en a donné une définition à la fois érudite et scientifique.

Cet article est le troisième de cette remarquable série (le premier ayant été publié le 1^{er} avril), qui constitue une documentation originale absolument inédite, écrite spécialement pour les lecteurs de GUERIR.

Dans ce même numéro du 1^{er} mai de GUERIR, lisez également:

Les grandes enquêtes de « GUERIR »: la découverte périodique du cancer. — Le démon de midi. — Ce que révèle les ongles. — Le rôle essentiel du médecin dans le contrôle de l'éducation physique.

— A propos des Six Jours: le sport jusqu'à la mort. — La cure thermale peut-elle guérir? par le Dr B. Mothe, secrétaire général de la Fédération thermale et climatique française. — Apprendre à bien parler: la phonation. — Le prurit anal. — La renaissance de la médecine humorale, par Auguste Lumière. — Périculture: Deuxième consultation prénatale: les maladies héréditaires. — Soins esthétiques: peaux grasses et visages

luisants. — L'hygiène de la chambre du malade. — Les vertus curatives des plantes: la violette. — L'hygiène du pied et la chaussure. — Les régimes en médecine: l'alimentation des sujets atteints d'hémorroïdes (en dehors des crises), etc., etc.

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 frs. A défaut, envoi franco: « GUERIR », 12 bis, rue Keppler, Paris XVI^e. (Joindre 2 francs en timbres-poste).

LA FAMILLE RURALE

Revue agricole, familiale, éducative et distrayante.

Tous ceux qui vivent à la campagne et s'intéressent au sort des familles rurales: propriétaires, petits cultivateurs, artisans et ouvriers agricoles devraient lire cette publication.

Ils y trouveront, entre autres, des chroniques littéraires et des contes, des conseils techniques et sociaux, des renseignements variés qui les guideront dans leur vie journalière (prévision du temps, directives pour les travaux agricoles, les travaux de cour et les travaux ménagers), des études sur l'artisanat rural et les petits métiers à la campagne, et enfin toutes les indications essentielles au sujet de l'apprentissage.

Abonnez-vous à La Famille Rurale — 31, rue Guyot — Paris 17^e — Abonnement individuel: 40 frs. par an. — Abonnements collectifs: 5 frs. par an l'ab. pour 10 abonnements au moins.

VOYAGEURS DE PASSAGE A PARIS

Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares

QUAL-D'ORSAY

AUSTERLITZ

PARIS-DENFERT

Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

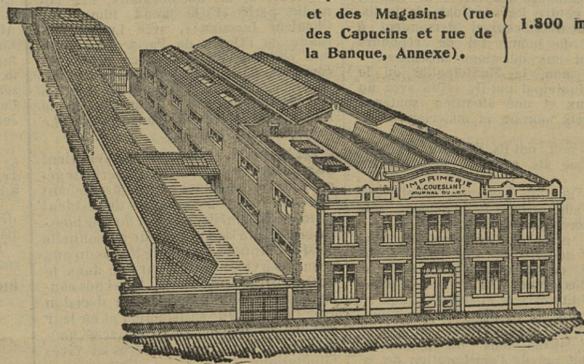
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.300 m²



chose comme un sanglot lui crispait la gorge et une larme eût soulagé ses yeux que des picotements rougis-saient.

Peu à peu, la jeune femme sortait de son évanouissement et ses lèvres s'agitait. Très bas et très vite, elle murmurait des mots d'abord intelligibles, mais que Didier comprit bientôt:

— Non... non... je ne veux pas... C'était seulement... pour le revoir... pour le revoir...

— Claude, mon enfant chérie!

Valencourt avait oublié la présence du juge et de son greffier. Penché vers sa femme et l'entourant, la soutenant de son bras vigoureux, il ne pensait qu'à la rassurer:

— Ma petite Claude... c'est fini... oublions tout... ma chérie, nous sommes ensemble... toujours ensemble.

Le juge devait présager une solution heureuse au conflit. Un sourire bienveillant éclairait son visage. Mais pour ne pas gêner le couple, il paraissait s'abîmer dans la lecture des dossiers placés devant lui.

Devant la petite table noire, le greffier dessinait gravement un arbre dans la marge blanche d'un feuillet à moitié rempli, cependant que du coin de l'œil, il ne perdait rien de la scène.

Didier continuait de soutenir Claude défaillante, pendant que celle-ci, reprenant complètement conscience, se laissait aller la tête sur l'épaule de

son mari, son front tout contre sa joue et sa main enfouie dans la sienne qui, sans qu'il s'en rendit compte, la serrait passionnément.

Cette étreinte silencieuse, après des minutes d'émotion aussi intense, leur permit de se ressaisir avant de quitter le bureau du juge.

Didier, en silence et encore un peu ému, soutenait Claude qui taponnait ses yeux avec son mouchoir de dentelle réduit à l'état de boule.

Derrière eux, le juge souriait, heureux du résultat, comme si c'était un succès qui lui fût imputable.

Quant au greffier, il haussait indolument les épaules.

— Encore deux que l'orgueil empêchait de se réconcilier, bougonnait-il. Si on les écoutait, tous ces beaux messieurs vaniteux, il n'y a en a pas un qui voudrait avouer qu'il tient à sa femme!

Mais, au fond, il était content, le brave greffier, du résultat de cette conciliation. C'était une gentille petite histoire à raconter ce soir à sa femme.

— Affaire Lebœuf-Ridal! cria-t-il d'une voix assez forte.

Déjà, il avait repris son air morne et désenchanté. La suite des affaires continuait!

XXXIII

Ils descendirent tous deux le grand escalier de pierres, Didier soutenant

sa jeune femme par le bras.

L'air vif du dehors achevait de remettre Claude, peut-être aussi que ce bras ferme sous le sien était un remède plus souverain encore.

Cet escalier monumental qui, derrière le Palais de Justice, se dressait sur la place Dauphine, évoqua pour Didier un autre escalier plus petit, descendu avec Claude dix mois auparavant.

Il eut un sourire amusé de ce singulier rappel, en un pareil moment. Quel rapprochement!

Rétentant sa compagne au milieu de la descente, il se pencha vers elle, un peu avec malice, mais tendrement:

— Vous soutez-vous, ma chérie? fit-il doucement, retrouvant pour la circonstance son habituel sourire. Cet imbécile de mari qui ne devait rien changer à votre vie de jeune fille...

Claude devint toute rouge.

— Oh! fit-elle, confuse. Comme j'étais sotté, alors! Mais je ne vous connaissais pas encore...

Didier serra un peu plus fort contre lui le petit bras alangui qu'il soutenait.

Une Claude rougeissante et confuse, ce n'est pas désagréable du tout, songea-t-il, le cœur épanoui. Il eut cependant la délicatesse de ne pas appuyer sur l'incident et encore mieux de ne pas souligner la confusion de sa compagne.

(A suivre).